



Résumé des décisions et réalisations du conseil en 2017

L'information ci-dessous présente un résumé des activités du conseil des fiduciaires de janvier à décembre 2017 (autres que les activités courantes et les points permanents) et contient des renvois à son mandat.

Documents et surveillance du Régime

Le conseil a examiné et approuvé les documents constitutifs et d'autres éléments à l'appui du Régime :

- l'évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2017, préparée par Morneau Shepell;
 - Le conseil a autorisé l'indexation conditionnelle complète de 1,47 % en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018;
- la politique de financement (examen annuel);
- un énoncé des politiques de placements (examen annuel);
- la mise à jour du rapport de constatations sur la vérification de KPMG concernant le RRSPNB pour l'année terminée le 31 décembre 2016;
- les états financiers de la fiducie du RRSPNB pour l'année terminée le 31 décembre 2016 vérifiés par KPMG;
- diverses modifications au texte du Régime.

Le conseil a satisfait à toutes les exigences réglementaires en matière de dépôt et de divulgation énoncées par la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick et la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Gouvernance du conseil

Le conseil a examiné et approuvé les modifications aux politiques et aux pratiques suivantes au cours de l'examen annuel de son cadre de gouvernance :

- le mandat du conseil, du comité de vérification et du comité de gouvernance;
- le code d'éthique et de conduite;
- la politique sur la divulgation;
- la politique sur la rémunération et les dépenses;
- les lignes directrices concernant la nomination des nouveaux fiduciaires;
- la politique sur l'orientation et la formation des fiduciaires et des observateurs;
- la politique sur les communications.

Le conseil a aussi procédé à l'approbation des points suivants visant à soutenir sa gouvernance :

- la nomination de R. Galbraith à titre de président du comité de gouvernance.

Services et communications aux participants

Le conseil a examiné et approuvé les mesures suivantes visant à appuyer les services administratifs liés aux prestations de pension pour les participants au régime :

- le rapport annuel du RRSPNB de 2016;
- les bulletins du printemps et de l'automne 2017;
- une stratégie de communication.

De plus, le conseil a tenu une assemblée générale annuelle en septembre 2017 à Saint John.

Participation des fournisseurs de services

Le conseil a fait appel aux fournisseurs de services suivants :

- Vestcor Inc. pour les services d'administration des prestations de retraite et de gestion des placements;
- Morneau Shepell, actuaire pour l'évaluation actuarielle de 2017;
- KPMG, à titre de vérificateur indépendant des états financiers du RRSPNB pour l'année terminée le 31 décembre 2017;
- Pink Larkin pour les services juridiques.

Efficacité de la gouvernance des pensions

Le conseil a approuvé l'accord modifié et mis à jour de Vestcor ainsi que l'entente de fusion entre la Société de gestion des placements Vestcor et la Société des services de retraite Vestcor.